

MARS 2024

# RAPPORT COMMISSION

*Commission Des Statuts et Règlements*



MARC  
CONGRAS  
*Président CSR*

## **CSR : Compte-rendu activité 2023 pour l'AG LAO le 23 mars 2024**

**Membres de droit** : OLIVE André, DUPRAT Chantal, CABANIOLS Alain, ALBERT Eric.

**Président** : CONGRAS Marc.

**Membres** : AUTUORI Jean-Alain, BESSON Jean-Frédéric, VIDAILLAC Michel.

**Salariées Impliquées** : Claire BRUN-GAUTIER, Elise SIMON-LABRIC

La Commission des Statuts et Règlements a comme principaux documents de support :

1. Circulaire Administrative de la F.F.A
2. Règlements Généraux de la F.F.A
3. Règlement Intérieur de la F.F.A
4. Statuts de la F.F.A
5. Statuts de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie
6. Statuts des différents Comités Départementaux

**Rôle de la CSR** : il est rappelé le contenu de l'article 63.1 du Règlement Intérieur Fédéral qui présente et encadre le rôle de la C.S.R. de la F.F.A. Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur, les Commissions Régionales ont les mêmes prérogatives et compétences que leurs homologues nationales à leur échelon territorial dans le respect des prérogatives de la Commission Nationale.

### **RAPPEL**

#### **1- MODALITÉ D'ENREGISTREMENT**

**Règlements Généraux** (modifiés par le Comité Directeur du 6 juillet 2023) : avant le début de la saison, le club doit déposer la maquette du ou des modèles de maillot auprès de sa ligue. Cette opération sera renouvelée uniquement si le modèle change.

#### **2- Le mode de scrutin des Ligues régionales est le scrutin de liste proportionnel à un tour**

#### **3- Le mode de scrutin des Comités départementaux et des Comités territoriaux est :**

- Le scrutin plurinominal majoritaire à un tour
- Le scrutin de liste proportionnel à un tour

#### **4- RÉAFILIATION**

La CSR nationale prononcera une radiation automatique pour tous les Clubs n'ayant pas réalisé la démarche de réaffiliation au 30 septembre.

Ses licenciés pourront muter gratuitement pour le Club de leur choix à compter de la radiation prononcée par la CSR nationale.



#### **NOS PARTENAIRES**

## **5- LICENCE DÉMATÉRIALISÉE**

Depuis la saison administrative 2013-14, la FFA procède à l'édition dématérialisée de la licence. Désormais, chaque licencié procède aux dernières formalités administratives, et reçoit sa licence par voie électronique. C'est pourquoi, il est obligatoire que l'ensemble des personnes souhaitant souscrire une licence, fournisse une adresse de courrier électronique personnelle fiable. Pour les personnes mineures, l'adresse de courrier électronique du ou des titulaires de l'autorité parentale est nécessaire.

## **6- HONORABILITÉ DES ENCADRANTS**

Lors de l'enregistrement de la licence, la personne en charge de la saisie des licences devra indiquer si le licencié est susceptible d'occuper, de manière permanente ou occasionnelle, une fonction d'encadrant (dirigeant, entraîneur, officiel, escorte ou délégué antidopage, ou toute fonction d'encadrement...) au sein du Club, que cette fonction soit exercée à titre bénévole ou rémunéré, et que le titulaire soit ou non titulaire d'une quelconque qualification.

## **7- PÉRIODE DE MUTATION**

La période de mutation est libre entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024. Une seule mutation pour la saison administrative est autorisée. Pour les athlètes professionnels, la période de mutation court du 1er au 31 janvier 2024.

## **8- CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS ( INTER-CLUBS )**

Le groupe de travail composé d'élus, de représentants de la DTN, de la CSO, et des clubs de l'élite propose :

- Une nouvelle composition des poules N1A et N1B
- Pas de modifications en élite A et B
- En N1A, création de 3 poules de 6 clubs et en N1B de 5 poules de 6 clubs.

Cette proposition montre que notre fédération travaille pour la transition écologique, la réduction de l'empreinte carbone, et surtout pour diminuer le coût pour les clubs, tant sur les hébergements que sur les déplacements.

Le gain financier en N1A devrait être de plus de 10% et d'environ 30% en N1B.

## **9- Textes règlementaires à prévoir en 2024**

Jean Gracia présente les modifications de textes prévues en 2024 qui sont listées ci-dessous :

- Règlements généraux - Comité directeur (mars)
- Circulaire administrative - Bureau fédéral (avril)
- Règlement intérieur (et statuts) - Assemblée générale (avril)
- Règlement médical - Comité directeur (juin)
- Règlement des agents sportifs - Comité directeur juin

## **10- IMPLANTATION DES COMPÉTITIONS NATIONALES**

La Directrice générale Souäd Rochdi donne des précisions sur les points ci-dessous :

➤ Implantations après présentation des diverses candidatures étudiées par les commissions techniques concernées, la DTN et les services de la Fédération, les implantations suivantes sont validées à l'unanimité, sauf indication contraire :

- Coupe de France 2024 date à fixer - Blois (CEN)
- Interclubs Avenir N2 20/10/2024 - Tournai (NOR)
- Championnats de France Epreuves Combinées & Marche en salle 8 & 9/02/2025 - Lyon (ARA)
- Championnats de France U23 et Nationaux en salle 8 & 9/02/2025 - Nantes (P-L)
- Championnats de France estival Epreuves combinées 5 & 6 /07/2025 - Laval (P-L)
- Championnats de France Avenir 18 au 20/07/2025 - Saint Etienne (ARA)
- Championnats de France de Trail 12 & 13/07/2025 - Val d'Isère (ARA)
- Championnats de France de Course en Montagne & Kilomètre vertical 5 & 6/07/2025 - Val d'Isère (ARA)

## COMMISSIONS STATUTS & RÈGLEMENTS FFA

### **PROCES-VERBAL N°1/2023 : RÉUNION DU 4 JANVIER 2023**

**Présidence** : Jean GRACIA

**Présents** : Daniel ARCUSET (en visio), Éric BERENYI (en visio), Hervé DION, Jean-Pierre FOURNERY (en visio), Christine GODBILLOT (en visio), Kévin LEGRAND (partiellement en visio), André OSSOLA, Béatrice PFAENDER et Gérard PINEL

**Excusés** : Odile ESKENAZI, Annie LAURENT et M'bra MARNA

**Assistent** : Olivier BORTOLAMEOLI, Pierre-Yves COLIN (en visio) et Laurie FELIX

Jean GRACIA souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

#### **APPROBATION DE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la réunion de la CSR du 14 décembre 2022 est en cours de rédaction, il sera soumis aux membres dès que possible par voie électronique.

#### **MOUVEMENT DES STRUCTURES**

Depuis la dernière réunion, il y a eu : une modification de dénomination pour le Club « Sporting Club Universitaire de France » numéro 075178 qui devient le « SC Universitaire de France ».

Point sur les licences et les affiliations :

Au 3 janvier 2023, la FFA comptait 287244 licences.

Au 3 janvier 2023, 2448 clubs sont affiliés à la FFA.

Concernant les licenciés : il y a une croissance un peu plus dynamique que la saison passée par rapport à fin décembre 2022. Le nombre de licenciés devrait atteindre un peu plus de 307 000.

#### **MUTATIONS**

Il y a eu un blocage temporaire sur le SI-FFA ne permettant pas aux clubs de saisir des licences. Le pôle DSI a résolu le problème.

Le Bureau fédéral a reçu cinq demandes d'appel sur lesquels la CSR s'était prononcée, notamment un club de l'Occitanie :

- SATUC Toulouse Athlé (031025) : un athlète arrivé à Toulouse prend une licence le 7 octobre, mais demande une mutation, qu'il a obtenu, pour le club de Rennes en raison d'un problème de logement à Toulouse. Le SATUC souhaite qu'il revienne au sein de son club. L'athlète concerné a déjà fait une compétition au nom du club de Rennes. La CSR a donc logiquement refusé la mutation. Le Bureau fédérale a suivi la CSR.

**RAPPORT GROUPE SPECIAL** Le président de la CSR présente les derniers travaux et réflexions en discussion au sein du Groupe spécial.

Sont évoqués les points sur :

- Le corps électoral (paliers pour l'AGE – représentation différente pour l'AGO) ;
- la réforme des licences (méthodologie de travail et calendriers/étapes).

**Jean GRACIA**  
**PRÉSIDENT DE LA C.S.R.**

## **PROCES-VERBAL N°2/2023 : REUNION PLÉNIERE DU 8 FEVRIER 2023**

**Présidence** : Jean GRACIA

**Présents** : Hervé DION, Jean-Pierre FOURNERY, André OSSOLA, Béatrice PFAENDER, Gérard PINEL, Eric BERENYI, Daniel ARCUSET, Annie LAURENT, Odile ESKENAZI Excusés : Christine GODBILLOT, Kévin LEGRAND Assistant : Pierre-Yves COLIN, Laurie FELIX CSR Régionales : Nadia BALI-ABDOU (N-A), Daniel BOUGIS (I-F), Sylvain COLLETTE (NOR), Marc CONGRAS (OCC), Hervé DESMOULINS (G-E), Marguerite GIROL (BFC), Gilbert LE FLOCH (BRE), Jean-Michel MAILLARD (P-L), Hugues PARSEMAIN (MAR), Dominique PLEE (CEN), Christine LAPORTE (N-C) et Philippe QUEST (REU)

**Excusés** : Éric BERENYI, Olivier BORTOLAMEOLI, Mireille DAGOUMEL (PCA), Christine GODBILLOT, Bruno GUADAGNINI (H-F), Marialy GUYON (GUA), Moana KERVELLA (P-F), Patrick PENICHON (ARA) et M'bra MARNA.

**Assistent** : Pierre-Yves COLIN, Laurie FELIX.

## **PARTIE 1 – Réunion du groupe permanent de la CSR**

Jean GRACIA souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

### **APPROBATION DE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JANVIER 2023**

Le procès-verbal de la réunion de la CSR du 4 janvier 2022 est en cours de rédaction, il sera soumis aux membres dès que possible par voie électronique.

### **MOUVEMENT DES STRUCTURES**

Au cours du mois dernier, la FFA a enregistré : 9 affiliations, 3 changements de titre, 5 reconnaissances de clubs associés, 1 réactivation de club et 5 radiations.

### **POINTS DIVERS**

- La FFA a été alertée d'une création de licence d'une personne transgenre au sein du club d'Aix en Provence. Le dossier est en cours d'instruction pour régulariser la demande de licence et l'application de la réglementation de World Athletics. Un groupe de réflexion va être créé afin de travailler sur l'inclusion des licenciés transgenres.
- Les modifications de la charte éthique proposée par le CED sont en discussion et sont pour l'instant incohérentes avec les modifications du code éthique. Un groupe de travail composé de membres du groupe de texte et du CED doit voir le jour plus mettre en cohésion ces textes.

## **PARTIE 2 - Réunion plénière**

Jean GRACIA souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et des CSR régionales et présente l'ordre du jour.

### **RAPPORT DU GROUPE SPECIAL**

Il est présenté les travaux du Groupe spécial sur trois aspects :

- L'intégration de la Loi du 2 mars 2022 sur la gouvernance des fédérations (cf. Annexe)
- Le groupe de travail « licence », dont la méthodologie de travail en trois phases (enquêtes, ateliers et focus groupe) a été arrêtée et les travaux ont été lancés. Les enquêtes quantitatives et qualitatives concernent d'un côté les Comités et Ligues et de l'autre côté les clubs.
- Le groupe certificat médical dont les débats sont toujours en cours sur le maintien de l'obligation de fournir un certificat médical pour les personnes majeures pour l'obtention de la licence et l'inscription aux compétitions. La Commission médicale travaille également avec les fédérations de natation, de cyclisme et de triathlon. Pour rappel, les mineurs ne sont pas concernés par ces débats puisque la loi fixe clairement la réglementation applicable en la matière.

### **TOURS DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Les présidents de CSR régionales sont invités à présenter des thématiques ou des propositions concrètes d'amélioration de la réglementation fédérale. Si certaines remontées font état de problématiques locales particulières, nombreuses sont celles qui concernent :

- Des problèmes éthiques qui sont redirigés vers le service juridique assurant le secrétariat du CED dans ses missions
- Les licences et mutations dont le service adhérent prend la mesure
- La gestion des données personnelles qui demeure un sujet en perpétuel évolution dont le service juridique à la charge. Toutes les questions peuvent être posées à l'adresse [dpo@athle.fr](mailto:dpo@athle.fr).

**Jean GRACIA**  
**PRÉSIDENT DE LA C.S.R.**

## **PROCES-VERBAL N°3/2023 - RÉUNION DU 8 MARS 2023**

**Présidence** : Jean GRACIA

**Présents** : Daniel ARCUSET, Hervé DION, Odile ESKENAZI, Jean-Pierre FOURNERY, Annie LAURENT, Kévin LEGRAND, André OSSOLA, Béatrice PFAENDER et Gérard PINEL

**Excusés** : Éric BERENYI, Christine GODBILLOT

**Assistent** : Olivier BORTOLAMEOLI, Pierre-Yves COLIN et Laurie FELIX

Jean GRACIA souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

### **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 8 FEVRIER 2023**

Les procès-verbaux de la réunion de la CSR (dont plénière) du 8 février 2023 est en cours de rédaction, il sera soumis aux membres dès que possible par voie électronique.

Concernant les affiliations : depuis la dernière réunion du 3 janvier 2022, 16 clubs se sont ré-affiliés notamment au sein des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Île de France, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Certaines ligues ont atteint voir dépassé leur nombre d'affiliation à la fin de saison dernière. Au global, la saison sportive se terminera avec une légère augmentation du nombre de structures affiliées.

Concernant sur les licenciés : à date, le nombre de licence est supérieur à celle de la saison dernière. Le nombre de licenciés devrait atteindre un peu plus de 307 000 à la fin de la saison.

### **PREPARATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023**

Commission de vérification des pouvoirs : il est fait appel au volontariat des membres de la CSR pour procéder à la vérification des pouvoirs en début d'assemblée générale et déterminer le quorum avec le concours de la société de vote électronique. Horaire prévu 7h30.

### **ÉVOLUTION DES RÈGLEMENTS**

Il est rappelé les modifications à date votées par le Comité directeur concernant les statuts et le règlement intérieur de la FFA.

Il est également présenté les travaux et réflexion en cours sur le sujet (Annexe 1), ainsi que la création d'un règlement électoral et l'articulation entre le Code d'éthique et la Charte d'éthique.

**Jean GRACIA**

**PRÉSIDENT DE LA C.S.R.**

### **PROCES-VERBAL N° 7/2023 - RÉUNION DU 13 JUILLET 2023**

**Présidence** : Jean Gracia

**Présents** : Daniel Arcuset, Hervé Dion, Jean-Pierre Fournery, Christine Godbillot, Kévin Legrand, Annie Laurent, André Ossola, Béatrice Pfaënder, Gérard Pinel

**Excusés** : Odile Eskenazi, Eric Berenyi

**Assistent** : Fanny Bennaï, Oliver Bortolameolli, Laurie Félix, M'bra Marna

Jean Gracia souhaite la bienvenue aux membres de la CSR pour cette dernière réunion de la saison 2023.

### **AFFILIATIONS DE CLUBS**

Evolution du nombre de clubs affiliés depuis la saison :

- 2016-17 : 2438
- 2017-18 : 2482
- 2018-19 : 2488
- 2019-20 : 2487
- 2020-21 : 2430
- 2021-22: 2451



- 2022-23: 2474

### **DOSSIERS DE CHANGEMENT DE STATUTS**

Le service adhérent présente aux membres tous les dossiers reçus avant la date limite fixée au 15 juin 2023.

La CSR valide :

- 21 dossiers d'affiliations (les nouvelles affiliations ne sont pas concernées par la date du 15 juin)
- 17 demandes de reprises d'autonomie
- 18 reconnaissances de clubs associés
- 6 radiations

### **ETAT ANNUEL DES MUTATIONS**

- 5448 mutations ont été validées pour la saison 2022-23
- 29 mutations valides non finalisées (le club d'accueil n'a pas saisi la licence après avoir payé la mutation et que la ligue a bien validé la demande)
- 96 demandes non finalisées (la mutation est toujours au statut demandé, le dossier n'est pas complet)
- 220 demandes annulées
- 1 mutation refusée

En comparaison, lors de la saison 2021-22, il y avait :

- 3 749 mutations validées
- 156 mutations annulées
- 74 demandes non finalisées et 1 refusée

### **POINT SUR LES TEXTES REGLEMENTAIRES**

Un groupe de travail a été créé, composé de quelques membres de la CSR, afin de travailler sur une nouvelle version des statuts types des Comités départementaux. Ces travaux règlementaires seront proposés au Comité directeur de fin juillet 2023.

### **PROCHAINES ECHEANCES**

La prochaine réunion en formation plénière se tiendra le mercredi 6 septembre 2023.

**Jean GRACIA**

**PRESIDENT DE LA CSR**

### **PROCES-VERBAL N°8/2023 : RÉUNION DU 6 SEPTEMBRE 2023**

**Présidence** : Jean Gracia

**Présents** : Eric Berenyi, Hervé Dion, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, André Ossola, Béatrice Pfaänder, Gérard Pinel

**Excusés** : Odile Eskenazi, Christine Godbillot, Kévin Legrand

**Assistent** : Oliver Bortolameolli, Fanny Bennai, Laurie Felix, M'bra Marna

Jean Gracia souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

## **TRAVAUX DE FIN ET DE DÉBUT DE SAISON**

Jean Gracia félicite et remercie tous les services qui ont œuvré pour les changements concernant la nouvelle saison. Le printemps et l'été ont été très chargés. Le nouveau système de prise de licence a été bien accueilli ; les collaborateurs travaillent pour pallier les problématiques et blocages rencontrés.

## **MOUVEMENT DES STRUCTURES**

Pour ce début de saison, il y a eu :

- 21 affiliations
- 17 reprises d'autonomie
- 22 reconnaissances de clubs associés
- 6 radiations

## **LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE**

### **CREATION DE CLUB**

009014 ATHLE 09  
011032 NARBO NORDIK CLUB  
031066 COLOMIERS RUNNING CLUB  
031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME  
034480 RUN & TRAIL CASTELNAU LE LEZ  
034481 TRAIL CITY RUN MONTPELLIER  
034482 CANISPORT ET TRAIL RUNNING D'OCCITANIE  
081062 GRAULHET ATHLE  
082020 ATHLE UNION 82

### **REPRISE D'AUTONOMIE**

030045 CA SPIRIPONTAIN  
031056 UNION CLUB ATHLETIQUE  
034466 ATHLETIC CLUB MONTPELLIER  
081035 SC GRAULHET

### **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

009001 S/L SA PAMIERS BASSE ARIEGE  
009014 ATHLE 09\* 009002S/L CA SAINT-GIRONS  
009014 ATHLE 09\* 009011S/L EA PAYS DE FOIX  
009014 ATHLE 09\*  
030018 S/L BAGNOLS MARCOULE ATHLETISME  
030076 UNION SUD ATHLETISME 30\*  
030077 S/L RUN AND TRAIL BAGNOLS AGGLO  
030076 UNION SUD ATHLETISME 30\*  
031004 S/L CA BALMA - 031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME\*  
031012 S/L US COLOMIERS – 031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME\*  
031039 S/L ATHLETIC CLUB AUTERIVAIN - 031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME\*  
031056 S/L UNION CLUB ATHLETIQUE - 031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME\*  
081062 S/L GRAULHET ATHLE  
081017 ECLA ALBI\*  
082014 S/L MOISSAC ATHLE – ATHLE UNION 82\*

### **RADIATION**

082035 SC GRAULHET

## **POINT SUR LES LICENCES**

Au 6 septembre 2023, la FFA comptait 57 606 licences saisies dont 53 849 licences valides (prise en compte des conditions d'assurances), soit 93% et 3 757 licences non valides (7%).

Au 6 septembre 2023, 1573 clubs sont affiliés à la Fédération.

Au 31 août, il y avait 2474 clubs affiliés, soit une augmentation de 0.9% par rapport à la fin de saison 2021-22.

## **TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Retour sur les décisions prises pendant l'été.

**Les statuts types des Comités départementaux ont été votés lors du Comité directeur du 29 et 30 juillet 2023.**

**Deux versions seront proposées selon le scrutin choisi par le Comité départemental.**

**Ces projets de statuts sont transmis aux Comités départementaux pour qu'ils puissent être approuvés lors de leur prochaine assemblée générale et devront être communiqués au moins trois semaines avant leur date d'assemblée générale pour validation par la CSR.**

Les travaux réglementaires à prévoir Les modifications portant sur le règlement disciplinaire et la réglementation running seront proposées au mois de novembre 2023. Les travaux réglementaires prévisionnels pour l'année 2024 porteront sur le règlement médical, le règlement des agents sportifs et les règlements généraux.

## **PROCHAINES ECHEANCES**

La prochaine réunion en formation classique et plénière aura lieu le mercredi 4 octobre 2023.

**Jean GRACIA**  
**PRESIDENT DE LA CSR**

## **PROCES-VERBAL N°9/2023 : PLÉNIÈRE DU 04 OCTOBRE 2023**

**Présidence** : Jean Gracia

**Présents** : Daniel Arcuset, Hervé Dion, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, André Ossola et Béatrice Pfaënder CSR Régionales Nadia Bali-Abdou (N-A), Isabelle Baroteaux (ARA) Daniel Bougis (I-F), Sylvain Collette (NOR), Marc Congras (OCC), Mireille Dagoumel (PCA), Hervé Desmoulins (G-E), Bruno Guadagnini (H-F), Marialy Guyon (GUA), Moana Kervella (P-F), Gilbert Le Floch (BRE), Jean-Michel Maillard (P-L), Hugues Parsemain (MAR) et Paul Poaniewa (N-C), Dominique Plee (CEN) et Philippe Quest (REU)

**Excusés** : Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Laurie Félix, Marguerite Girol (BFC) Christine Godbillot, Kévin Legrand et Gérard Pinel

**Assistent** : Fanny Bennaï, Oliver Bortolameolli, Laurie Felix et M'bra Marna

## **PARTIE 1 – Réunion du groupe permanent de la CSR**

Jean Gracia souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

### **MOUVEMENT DES CLUBS**

Depuis la dernière réunion, il y a eu :

- 26 affiliations ;
- 7 reconnaissances de clubs associés ;
- 69 radiations.

## **LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE**

### **CREATION DE CLUB**

046017 SAINT-CERE ATHLETISME CLUB RUN & TRAIL

### **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

031056 S/L UNION CLUB ATHLETIQUE –

031051 UNION ATHLETIQUE OCCITANIE 31\*

031051 S/L CLUB D'ATHLETISME DE CASTELGINEST – 031067 GRAND TOULOUSE ATHLETISME\*

031067 S/L ST-CERE ATHLETISME CLUB RUN & TRAIL – 046002 SAINT-CERE ATHLETISME CLUB \*

080020 S/L CLUB ATHLETIQUE CAUSSADAIS – 082020 ATHLE UNION 82\*

### **RADIATION**

030001 ALAJM SAINT-GILLES

034458 CAROUX X-TRAIL

034466 ATHLETIC CLUB MONTPELLIER

066035 ATHLETIQUE CLUB DE LLUPIA

Conformément à la réglementation fédérale, l'article 1.2.1 des règlements généraux énonce que « la CSR nationale prononcera la radiation de tout Club qui n'aura pas réalisé la démarche de réaffiliation avant le 30 septembre 2023 inclus ». Par ces motifs, 62 clubs ont été radiés.

### **VALIDATION DES STATUTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX**

Le service juridique de la FFA a validé les projets de statuts proposés par les Comités départementaux suivants :

- CDA 27– Eure
- CDA 35 – Ille et Vilaine
- CDA 44 – Loire Atlantique
- CDA 49 – Maine et Loire
- CDA 54 – Meurthe et Moselle
- CDA 56 – Morbihan
- CDA 57 – Moselle
- CDA 65 – Haute Pyrénées

→ La CSR valide ces statuts

## **PARTIE 2 - Réunion plénière**

Jean Gracia souhaite la bienvenue aux représentants des CSR régionales pour cette première réunion plénière de la saison 2023/2024. Il est important de se réunir de façon à faire le point régulièrement sur l'avancement des travaux.

## **MODIFICATION DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES**

Jean Gracia fait un point concernant les modifications règlementaires sur les ententes et rappellent les droits et obligations de celles-ci.

## **STATUTS TYPES DES STRUCTURES DECONCENTRÉES**

Jean Gracia informe les membres que les statuts types des ligues et comités départementaux font l'objet de modifications consécutives à celles adoptées par l'Assemblée générale notamment pour ce qui concerne la parité, la limitation des mandats du Président, les scrutins de liste, le nombre de voix par club, les critères d'éligibilité et compatibilité de fonctions ainsi que l'insertion de moyen de convocation par voies de visioconférence.

**Par ailleurs, le président de la CSR porte à la connaissance des membres que les statuts types porteront des modifications concernant la constitution des Commissions départementales et régionales de running et la non-obligation de la présence d'un médecin au sein du Comité directeur.**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**

Suite aux nombreuses relances effectuées par le Secrétariat fédéral pour obtenir la date ou la période prévue de tenue d'une assemblée générale par les Comités départementaux, à ce jour, la liste de ceux pour lesquels nous n'avons pas obtenu de réponse est la suivante :

**30 – GARD ( OCC )**

**32 - GERS ( OCC )**

**46 – LOT ( OCC )**

**66 – Pyrénées Orientales ( OCC )**

## **POINT SUR LES TRAVAUX REGLEMENTAIRES À VENIR**

Les travaux sur le règlement disciplinaire seront soumis au vote lors du prochain Comité directeur de novembre 2023.

Les travaux concernant la réglementation running seront soumis au vote lors du Comité directeur de janvier 2024. Concernant le règlement des agents sportifs d'athlétisme initialement prévu au vote, la réglementation ayant évolué au niveau international, le service juridique va étudier le texte et faire un retour sur d'éventuelles prises en compte ou non de modifications au niveau national.

## **ACTUALITÉ DE LA RENTRÉE**

Jean Gracia présente un schéma faisant état du Parcours de prévention santé (PPS) du point de vue « utilisateur » afin que les membres prennent connaissance du parcours effectué par les licenciés depuis le 1er septembre 2023.

## **POINTS DIVERS -TOUR DE TABLE**

Les ligues ont fait remonter certaines difficultés rencontrées par les clubs lors de la rentrée sportive, notamment, dues à l'intégration du nouveau dispositif de PPS auprès de leurs licenciés.

## **PROCHAINES RÉUNIONS**

La prochaine réunion en formation classique aura lieu le 7 novembre 2023. - Les réunions en formation classique et plénière auront lieu le 6 décembre 2023.

**Jean GRACIA**

**PRESIDENT DE LA CSR**

## **PROCES-VERBAL N° 10/2023 : RÉUNION DU 07 NOVEMBRE 2023**

**Présidence** : Jean Gracia

**Présents** : Daniel Arcuset, Hervé Dion, Jean-Pierre Fournery, Béatrice Pfaender, Kévin Legrand et Gérard Pinel

**Excusés** : Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Annie Laurent, André Ossola et Christine Godbillot

**Assistent** : Fanny Bennai, Oliver Bortolameolli, Laurie Felix et M'bra Marna

Jean Gracia souhaite la bienvenue aux membres de la CSR et présente l'ordre du jour.

### **POINT SUR LES PROCES-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCEDENTES**

Les procès-verbaux ne sont pas à jour sur le site internet de la FFA depuis le mois d'avril 2023. La situation a été régularisée et ils seront publiés sous peu. Le procès-verbal de la réunion d'octobre sera envoyé aux membres à l'issue de la réunion et est approuvé sans réserve.

### **AFFILIATIONS & LICENCES**

Depuis la dernière réunion, il y a eu :

- 24 affiliations,
- 4 changements de titre,
- 1 reconnaissance de club associé,
- 2 radiations.

### **LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE**

#### **CREATION DE CLUB**

034483 LRUN

034484 ASPH TRIATHLON MONTPELLIER

034485 JE MARCHE TOUJOURS

066044 SAINT LAURENT RUNNING

LICENCES au 7 novembre, la FFA comptait 258 133 licenciés et 2 439 clubs affiliés.

### **RETOUR SUR LES DERNIERES DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITE DIRECTEUR**

Le Comité directeur, réuni les 3 et 4 novembre 2023, a voté les propositions de modifications du règlement disciplinaire. Les modifications proposées sont mineures et portent notamment sur la saisine de l'Organe disciplinaire à l'initiative de la Commission de surveillance des opérations électorales de la FFA.

Les premières modifications portant sur la réglementation running intégrant le PPS pour les non-licenciés ont également été votées.

### **VALIDATION DES STATUTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX**

Le Service juridique de la FFA a validé les projets de statuts proposés par les Comités départementaux suivants :

- CDA 03 – Allier
- CDA 14 – Calvados
- CDA 22 – Côte d'Armor
- CDA 31 – Haute Garonne ( OCC )
- CDA 32 – Gers (OCC)
- CDA 50 – Manche
- CDA 55 – Meuse
- CDA 61 – Orne

- CDA 71 – Saône et Loire
- CDA 73 – Savoie
- CDA 84 – Vaucluse
- CDA 87 – Haute Vienne
- CDA 89 – Yonne
- CDA 90 – Territoire de Belfort

→ La CSR valide ces statuts.

Béatrice Pfaender souhaite qu'une relance soit faite auprès des Comités départementaux dont les statuts ont été adoptés par leurs assemblées générales afin de déposer la version signée dans leur espace du SI-FFA.

### **STATUTS TYPES DES LIGUES REGIONALES**

**Les statuts types des ligues régionales sont finalisés et seront diffusés très prochainement.**

**Jean GRACIA**  
**Président de la CSR**